

montrant de façon pratique les idéaux de coopération et d'assistance mutuelle et en renforçant les liens multilatéraux qui existent entre les populations et les pays du Commonwealth. Les Chefs de Gouvernement ont donc bien accueilli l'intention exprimée par un certain nombre de pays en développement et industrialisés d'augmenter substantiellement leur contribution et ils ont convenu de la nécessité, si le Fonds veut satisfaire les besoins croissants des gouvernements du Commonwealth, que tous les membres adoptent une attitude positive à l'égard de l'allocation des ressources nécessaires pour conserver la vitesse acquise.

Organisations non gouvernementales et développement

64. Les Chefs de Gouvernement ont souligné que le gouvernement du Canada se disposait à lancer un programme aux fins de fournir des équipes consultatives, à l'aide des ressources des organisations non gouvernementales, pour aider les pays en développement à élaborer et à réaliser des programmes de développement. Ils ont rappelé qu'un certain nombre de pays du Commonwealth avaient trouvé que de telles équipes multidisciplinaires sont très valables.

Organisations non gouvernementales et Fondation Commonwealth.

65. Les Chefs de Gouvernement ont reconnu la contribution valable apportée par les organisations non gouvernementales du Commonwealth et ont demandé au Secrétaire général de constituer un comité consultatif qui ferait rapport sur les mesures concrètes adoptées pour promouvoir l'établissement de liens mutuellement avantageux entre les organismes officiels et non officiels du Commonwealth. Reconnaissant que la Fondation du Commonwealth a fait ses preuves dans le domaine professionnel,